

QUESTIONS/RÉPONSES - CORONAVIRUS COVID 19

Parents, élèves, personnels : consultez les informations et les recommandations concernant le coronavirus Covid-19

Bac, brevet 2020 : les réponses à vos questions sur les aménagements des épreuves des examens nationaux



Coronavirus - COVID-19

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, il a été décidé d'ouvrir les écoles et établissements scolaires, progressivement, à partir du 11 mai 2020 et dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Des protocoles sanitaires précisent les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement.



Partager

ACTUALITÉ

[Circulaire relative à la réouverture des écoles et établissements et aux conditions de poursuite des apprentissages](#)

-  [Covid19 - Protocole sanitaire pour la réouverture des écoles](#)
-  [Covid19 - Protocole sanitaire pour la réouverture des collèges et lycées](#)

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, il a été décidé d'ouvrir les écoles et établissements scolaires, progressivement, à partir du 11 mai 2020 pour les écoles maternelles et élémentaires et du 18 mai 2020 pour les établissements du secondaire, dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Des guides précisent les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement des écoles et des établissements scolaires après la période de confinement dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Ils sont destinés aux collectivités territoriales, aux services déconcentrés de l'Etat, aux directeurs d'école et aux personnels de direction ainsi qu'à l'ensemble des membres de la communauté éducative.

Ces guides reposent sur les prescriptions émises par le ministère des solidarités et de la santé à la date du 30 avril 2020.

La mise en oeuvre des prescriptions nécessite une collaboration très étroite entre les services de l'éducation nationale et les collectivités territoriales.

Le protocole sanitaire est composé d'un guide relatif aux collèges et aux lycées, d'un guide relatif aux écoles primaires (maternelles et élémentaires) ainsi que de dispositifs d'affichage et de communication qui sont mis à la disposition de l'ensemble des parties prenantes. Chaque guide est constitué d'une présentation des principes généraux du protocole et de fiches exposant les mesures et les modalités de contrôle pour chacune des thématiques suivantes :

Nettoyage/désinfection des locaux

Sanitaires

Accueil des élèves

Salles de classe

Gestion de la circulation des élèves et des adultes

Gestion de la demi-pension

Récréation

Activités sportives et culturelles

Enseignements spécifiques : éducation musicale, arts plastiques

Internat

Personnels

Cas suspect ou avéré

Il repose sur cinq fondamentaux :

1. Le maintien de la distanciation physique
2. L'application des gestes barrière
3. La limitation du brassage des élèves
4. Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
5. La formation, l'information et la communication

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les établissements

scolaires. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants au collège ou au lycée en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'établissement.

Les personnels procèdent de la même manière.

Les personnels présentant des facteurs de risque connus ne travaillent pas en présentiel. La liste de ces facteurs de risque est fixée par les autorités sanitaires.

Les médecins et les infirmiers de l'éducation nationale apportent expertise et conseils aux équipes concernant l'hygiène, les gestes recommandés et la survenue éventuelle de cas de Covid-19.

PROTOCOLE RELATIF À LA RÉOUVERTURE ET AU FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

Le présent guide précise les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires après la période de confinement dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Il est destiné aux collectivités territoriales, aux services déconcentrés de l'Etat, aux directeurs d'école ainsi qu'à l'ensemble des membres de la communauté éducative.

Télécharger le guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires.

 [Covid19 - Protocole sanitaire pour la réouverture des écoles](#)

PROTOCOLE RELATIF À LA RÉOUVERTURE ET AU FONCTIONNEMENT DES COLLÈGES ET DES LYCÉES

Le présent guide précise les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement des établissements scolaires après la période de confinement dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Il est destiné aux collectivités territoriales, aux services déconcentrés de l'Etat, aux personnels de direction ainsi qu'à l'ensemble des membres de la communauté éducative.

Télécharger le guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et des lycées.

 [Covid19 - Protocole sanitaire pour la réouverture des collèges et lycées](#)

MAINTIEN DE LA DISTANCIATION PHYSIQUE

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes. L'organisation mise en place dans les écoles et établissements doit permettre de décliner ce principe dans tous les contextes et tous les espaces (arrivée et abords de l'école ou de l'établissement, récréation, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires, etc.).

Les prescriptions sanitaires insistent sur la nécessité de faire respecter cette distance minimale tout en tenant compte de la difficulté que cela peut représenter.

APPLICATION DES GESTES BARRIÈRE

Les gestes barrière, doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.

COVID-19

FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

W403021-000-30003 - 6 mars 2020

Partager



CORONAVIRUS - COVID-19 : INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET LES PERSONNELS

[Parents, élèves, personnels : consultez les informations et les recommandations concernant le coronavirus Covid-19](#)

Coronavirus - COVID-19

LES CONTENUS SUIVANTS PEUVENT AUSSI VOUS INTÉRESSER

CIRCULAIRE RELATIVE À LA RÉOUVERTURE DES ÉCOLES...

Coronavirus - COVID-19

Circulaire du 4 mai 2020

[Voir le contenu](#)



Trouver une adresse



Contactez nos services



Écrire au ministre



Contacteur le médiateur



Contacteur le délégué à la protection des données



Services en ligne

SITES ÉDUCATION



Devenir enseignant

Éduscol

Onisep

Cned

Réseau Canopé

CLEMI

France éducation international

Institut des hautes études de l'éducation et de la formation

Enseignement supérieur, Recherche et Innovation

Sites académiques

SITES PUBLICS



VOUS INFORMER



RESTEZ CONNECTÉ



[Mentions légales](#) | [Données personnelles et cookies](#) | [Gestion des cookies](#) | [Accessibilité du site](#) |

[Accessibilité téléphonique sourds ou malentendants](#) | [Documents opposables](#) | [EN](#) | [ES](#)

© Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse

